

**Discours de Monsieur Alpha BA, Ministre, Secrétaire d'État aux
Coopératives et à l'Encadrement paysan
À l'occasion de l'ouverture des 21^{èmes} Journées Annuelles de
l'Association Cotonnière Africaine (A.C.A)
Dakar, le 15 mai 2025**

*Monsieur le Président de l'A.C.A,
Monsieur le Directeur Général de la SODEFITEX,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés cotonnières,
Distingués Membres de l'Association Cotonnière Africaine,
Chers partenaires techniques et financiers,
Honorables invités,
Mesdames et messieurs,*

C'est avec un immense honneur et un profond sentiment de responsabilité que je prends la parole ce matin pour présider la cérémonie d'ouverture des 21^{èmes} Journées Annuelles de l'Association Cotonnière Africaine, ici à Dakar, au pays de la Téranga.

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à toutes les délégations venues des quatre coins de notre continent. Votre présence atteste de l'importance stratégique de la filière coton pour l'Afrique, mais aussi de notre volonté commune de faire progresser ce secteur crucial.

Permettez-moi également de saluer le choix du thème de cette édition : **« Renforcer la compétitivité des filières cotonnières africaines : innovation, durabilité et croissance partagée »**. Ce thème résume parfaitement les enjeux actuels et futurs de notre filière. Il appelle à la réflexion, mais surtout à l'action concertée entre les États, les entreprises cotonnières, les organisations de producteurs, les chercheurs, les partenaires techniques et financiers.

La filière coton constitue un véritable levier de développement pour de nombreux pays africains. Elle génère des millions d'emplois, structure des zones rurales entières, et représente un vecteur d'intégration régionale et de souveraineté économique. Pour autant, elle reste confrontée à des défis majeurs : la volatilité des prix sur les marchés mondiaux, comme c'est le cas en ce moment, les changements climatiques, la faiblesse des rendements agricoles, la mécanisation encore insuffisante, la concurrence internationale exacerbée avec le Brésil comme tête de file, et le très faible niveau de transformation locale.

Face à ces défis, nous devons nous engager dans une transformation profonde de nos filières. Une transformation qui repose sur trois piliers indissociables : l'innovation, la durabilité et la croissance partagée.

L'innovation doit devenir notre moteur de compétitivité. Elle doit s'exprimer à tous les niveaux : dans la recherche variétale, dans les pratiques agronomiques, dans l'organisation des chaînes de valeur, dans la digitalisation des services aux producteurs, dans les outils de financement et d'assurance agricoles. Le potentiel est immense, à condition de créer les passerelles nécessaires entre recherche, formation et pratique.

La durabilité, quant à elle, ne doit plus être un simple mot. Il s'agit de produire mieux, en préservant nos ressources naturelles, en adaptant nos systèmes de culture aux effets du changement climatique, en assurant la santé des sols, et en garantissant un revenu décent aux producteurs. Elle implique également une gouvernance équilibrée et transparente des filières.

La croissance partagée est le troisième axe, et non des moindres. Elle suppose que les fruits de la croissance cotonnière bénéficient à tous les acteurs : producteurs, femmes rurales, jeunes agriculteurs, coopératives agricoles, transporteurs, industriels du textile et de l'habillement, mais aussi les banques et les compagnies d'assurances, dont l'accompagnement est essentiel pour sécuriser les investissements et les risques liés à l'agriculture.

Les filières cotonnières africaines ont un caractère profondément structurant dans nos économies rurales. Bien au-delà de la seule culture du coton, elles irriguent tout un écosystème agricole. Elles permettent l'alphabétisation fonctionnelle des producteurs grâce aux programmes d'encadrement, favorisent la formation continue des jeunes et des femmes rurales, et assurent un accès régulier à des intrants agricoles, notamment les engrais. Ces engrais, bien que destinés initialement au coton, produisent d'importants effets résiduels positifs sur les cultures vivrières en rotation, comme le maïs, le mil ou l'arachide, contribuant ainsi directement à la sécurité alimentaire des familles rurales. Autrement dit, la filière coton, même lorsqu'elle ne nourrit pas directement, nourrit ceux qui nourrissent, tout en structurant les territoires et en apportant les premiers éléments de modernisation des agricultures familiales africaines.

Le développement de la transformation locale du coton constitue un chantier prioritaire. Nous devons absolument ajouter de la valeur à notre coton ici, en Afrique : dans le textile pour l'habillement, les textiles techniques, la production d'huile et la fabrication d'aliments pour le bétail à base de graines de coton.

C'est ainsi que nous renforcerons notre souveraineté économique, que nous créerons des emplois stables pour nos jeunes et que nous revitaliserons nos économies rurales pour résorber nos inégalités territoriales.

Les jeunes et les femmes doivent être placés au cœur de cette dynamique. Dans nos campagnes, ils assurent une bonne part des travaux agricoles, notamment la récolte du coton et la gestion des exploitations familiales. Les appuyer, les former, leur garantir un meilleur accès aux ressources et aux revenus, c'est accélérer la transformation de nos territoires.

Le Sénégal, à travers la SODEFITEX, est honoré d'accueillir cette édition 2025. Ce choix reflète la dynamique de relance de notre filière cotonnière que nous avons engagée en renforçant les appuis à la mécanisation, l'aménagement de nouveaux espaces agro-industriels à travers les coopératives agricoles communautaires, le renforcement des moyens alloués à la recherche cotonnière. Malgré nos contraintes agroécologiques, nous croyons fermement à une filière cotonnière moderne, performante et inclusive.

Je tiens à saluer l'engagement de toutes les sociétés cotonnières africaines réunies ici. Votre implication active dans l'A.C.A est un signe fort de votre volonté d'intégration, de coopération Sud-Sud et d'excellence. Je salue également nos partenaires techniques et financiers, qui accompagnent les mutations de la filière avec compétence et fidélité.

Mesdames et Messieurs, chers partenaires de la filière cotonnière africaine,

Il y a un peu plus de vingt ans, les pionniers de l'Association Cotonnière Africaine – dont certains nous font aujourd'hui l'honneur d'être présents – se réunissaient à Bamako, en 2004, pour jeter les bases d'une ambition collective aussi audacieuse que visionnaire. Un an plus tard, c'est ici même, à Dakar, en 2005, que se tenait la deuxième édition des Journées Annuelles, ouvrant une dynamique de coopération et d'engagement au service du coton africain.

Vingt ans ont passé. Nous revoici à Dakar. Non pas pour marquer un simple retour symbolique, mais pour affirmer hautement notre volonté commune de bâtir l'avenir avec lucidité, détermination et espoir. Car si le coton se

cultive avec patience et rigueur, son avenir se construit avec constance, innovation et solidarité.

En cette année 2025, dans un contexte mondial en pleine transformation, il nous revient de relever de nouveaux défis, d'ajuster nos orientations et de consolider nos acquis. Plus que jamais, nous devons faire du coton africain un levier de compétitivité, un moteur de développement durable, et un vecteur de prospérité partagée pour nos producteurs, nos territoires et nos économies.

Que cette 21^e édition des Journées Annuelles de l'Association Cotonnière Africaine soit une étape décisive : un temps fort de réflexion stratégique, un espace de coopération renouvelée, et surtout, un catalyseur d'actions concrètes et de résultats tangibles.

Sur ces paroles de confiance et d'engagement, je déclare ouvertes les 21^{èmes} Journées Annuelles de l'Association Cotonnière Africaine.

Je vous remercie de votre attention... et que la Téranga sénégalaise inspire nos travaux !

Docteur Alpha BA

**Ministre, Secrétaire d'État aux
Coopératives et à l'Encadrement
paysan**

Ministère de l'Agriculture, de la
Souveraineté Alimentaire et de
l'Élevage du Sénégal